

CURA-D

PRODUIT DE CURE

PRÉSENTATION

CURA-D est un produit de cure en phase aqueuse, diluable à l'eau, spécialement élaboré pour minimiser l'évaporation de l'eau en début de prise des bétons et mortiers. **CURA-D** forme en surface une pellicule régulatrice d'évaporation pour garantir une parfaite hydratation du ciment. Il assure une protection optimale contre la dessiccation. Il prévient ainsi la fissuration et la chute des résistances mécaniques, et augmente la durabilité des ouvrages.

PRÉSENTATION

CURA-D s'applique en surface du béton frais lorsque les conditions climatiques (soleil, chaleur ou vent) accélèrent l'évaporation de l'eau de gâchage. Il s'emploie pour les ouvrages présentant une surface d'évaporation élevée comme les dalles, radiers ou chapes, les bétons routiers, les ouvrages d'art, les bétons préfabriqués.

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Dilution recommandée **1L de produit pour 9L d'eau**

Appliquer au **CURA-D** au pulvérisateur en surface du béton frais immédiatement après disparition de l'eau de ressuage. **CURA-D** s'éliminera naturellement sous l'action du trafic et/ou des agents atmosphériques.

CONSOMMATION MOYENNE APRÈS DILUTION : 4 à 5 m² au litre.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Dans le cas d'un recouvrement dans un délai court qui ne permettrait pas une disparition naturelle totale de **CURA-D**, éliminer les résidus par un brossage.

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE

CURA-D

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	: Liquide
Couleur	: Blanc
Odeur	: Caractéristique
pH	: 7 - 8
Masse volumique	: 1.00 ± 0.01 kg/litre
Solubilité	: Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger du gel. Conserver à température comprise entre +5 et +35°C.
Conservation : 12 mois.

SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité.

EUH208 Contient du BUTYL ACRYLATE, -nom, METHYL METHACRYLATE.
Peut déclencher une réaction allergique.

RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

Les informations contenues dans la présente notice sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur nos connaissances et résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité.

Elles ne peuvent cependant, en aucun cas, être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

TOUTES NOS FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE